

CAPSTAR Petit Chien 11,4 mg Comprimés

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire

CAPSTAR Petit Chien 11,4 mg Comprimés

Forme pharmaceutique

Comprimé

Composition

Principes actifs

- Nitenpyrème
- Cellulose microcristalline
- Amidon de maïs
- Lactose monohydraté
- Silice colloïdale anhydre
- Stéarate de magnésium

Excipients

Informations supplémentaires

Comprimé blanc à jaune pâle, rond, biconvexe, à bords biseautés, gravé « RB » sur une face et « CG » sur l'autre face.

Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

Espèce(s)	Utilisation
• Chien	Traitemennt des infestations par les puces (<i>C. felis</i>).

Contre-indications

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Aucune.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Ne pas utiliser chez l'animal âgé de moins de 4 semaines ou pesant moins de 1 kg, aucune étude n'ayant été réalisée pour ces classes d'animaux.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Aucune.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation et de la lactation.

Les études menées sur animaux de laboratoire (rats et lapins) n'ont mis en évidence aucun effet tératogène ou fœtotoxique. L'innocuité du produit a été démontrée chez les chiennes gestantes ou allaitantes.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

Aucun effet indésirable n'a été observé lors de l'administration simultanée de nitenpyram et d'autres médicaments vétérinaires, comme des produits anti-puces d'usage courant, des anthelminthiques, des vaccins ou des antibiotiques.

Anti-microbiens et anti-parasitaires : lutte contre les résistances

Sans objet.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Sans objet.

Effets indésirables

Chiens :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Mordillement, toilettage et/ou léchage excessif ¹ , Hyperactivité Vocalises ¹ Signes neurologiques (par exemple tremblements musculaires, ataxie, convulsions) ¹ Halètement ¹
--	---

¹Transitoires

²Au cours de la première heure après l'administration ; probablement dû à la réaction des puces au médicament vétérinaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

Posologie

Espèce(s)	Posologie
• Chien	<p>La dose minimale efficace est de 1 mg/kg avec les recommandations suivantes :</p> <p>Un comprimé doit être administré aux petits chiens d'un poids de 1 kg à 11 kg lorsqu'une infestation par les puces est identifiée. La fréquence du traitement dépend du degré d'infestation. Dans le cas d'infestation sévère, il peut être nécessaire de traiter les animaux chaque jour ou un jour sur deux, jusqu'à élimination totale des puces. Le traitement peut être répété en cas de réapparition des puces. Il ne faut pas administrer plus d'un traitement par jour.</p> <p>Les comprimés doivent être administrés par voie orale avec ou sans nourriture. Pour faciliter l'administration, les comprimés peuvent être cachés dans une petite quantité de nourriture juste avant la prise.</p> <p>Le médicament vétérinaire n'a pas d'activité rémanente. Pour prévenir la ré-infestation, il est recommandé de l'associer à un médicament permettant de traiter les stades immatures des puces. Le vétérinaire peut établir un programme de traitement approprié.</p>

Temps d'attente

Voie d'administration

- Orale

Conservation et stockage

Température de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Non renseigné

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
Boîte de 1 plaquette thermoformée de 6 comprimés	Non	Non soumis à prescription	FR/V/6331451 9/2018

Informations de révision

Date de révision de la notice

01/01/1970 01:00

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

ELANCO

*Heinz-Lohmann-Strasse 4
27472 Cuxhaven
Allemagne*

Responsable de la mise sur le marché

ELANCO FRANCE

*Crisco Uno, Bâtiment C
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres - France*

<http://www.elanco.fr>

Responsable de la pharmacovigilance

ELANCO FRANCE

*Crisco Uno, Bâtiment C
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres - France*

<http://www.elanco.fr>